



Fondation Rurale
de Wallonie



Verlaine : Opération de développement rural (ODR)

Groupe de travail Mobilité – 08/02/2024

Participants

- **Membres du groupe de travail** : André Blaise, Philippe Billard, Clair Chasseur, Michèle Denis, Benoît Dessart
- **Pour l'école de Verlaine** : Catherine Godbille, directrice
- **Pour la zone de police** : Les inspecteurs Marc Zanette et Philippe Damry
- **Pour la Commune** : Aline Venderick (conseillère en environnement) & Marie Sauvage (chargée de communication)
- **Pour le Collège communal** : Gwendoline Poty, échevine
- **Pour la Fondation rurale de Wallonie (FRW)** : Aurélie Maron & Audrey Wanzoul, agents de développement

Les membres étaient invités à rejoindre la réunion à 17h, 18h et/ou 19h selon leurs centres d'intérêts.

OBJECTIF DE LA RÉUNION

Organiser concrètement la mise en œuvre des actions proposées par le GT en novembre 2023 et acceptées par le Collège communal

Contexte du GT

Aurélie Maron débute la soirée en rappelant le contexte dans lequel est organisé ce groupe de travail (GT). Dans le cadre de l'Opération de Développement Local (ODR) que mène actuellement la Commune de Verlaine, la sensibilisation à la mobilité douce est apparue comme une des grandes priorités.

Un groupe de travail se réunit donc pour la 1^{ère} fois en juillet 2023 et propose une première action : la **participation à la semaine de la Mobilité dans le but de désengorger la rue Vinâve des Stréats** et « organiser » au mieux les trajets vers l'école, pour plus de sécurité des usagers faibles (surtout aux heures d'entrée et de sortie des classes).

La semaine de la mobilité s'est déroulée du 18 au 22 septembre 2023. Les actions comprenaient 3 volets :

- **INFORMER** des actions et dispositifs en cours (Ecole)
- **SENSIBILISER** les enfants à se déplacer autrement, à travers l'opération « Emile, le Serpent Mobile » proposée par les instituteurs aux élèves des différentes classes du primaire (Ecole)
- **TESTER** un pédibus (Groupe de travail)

Le GT s'est réuni en novembre 2023 pour évaluer les actions menées et faire une proposition au Collège communal sur les suites à donner. Les propositions, acceptées par le Collège, sont à mettre en œuvre. C'est l'objectif des 3 réunions de ce soir.

1. Actions de COMMUNICATION en faveur de la mobilité douce aux abords de l'école de Verlaine

La présentation (PowerPoint) parcourue en réunion figure à l'Annexe 1 du présent compte-rendu.

Aline Venderick rappelle les **actions déjà menées** :

→ Une communication sur le bon comportement à adopter aux abords de l'école a été faite par l'école lors de la réunion de rentrée début septembre 2023. Un email a également été transmis aux parents ; il visait à rappeler les endroits possibles de stationnement. Par contre, durant la semaine de la mobilité, il n'y a pas eu d'information particulière.

Et **ce qui a été convenu** lors de la réunion du GT du mois de novembre :

→ Communiquer de manière régulière et via différents canaux avec les parents, en étroite collaboration avec l'école et la police, dans le but de les sensibiliser sur les comportements à adopter pour une meilleure sécurité de tous.

A noter que :

- ☞ Les extraits du règlement d'ordre intérieur de l'école qui concernent les heures de cours et de garderie sont présentés en réunion (cf. Dias 8 à 11). *Note : une incohérence est relevée entre les horaires de garderie repris dans le ROI de l'école et ceux repris dans le règlement de l'ATL → à corriger dans les documents officiels*
- ☞ L'accès à l'école, par l'arrière (via le parking du centre sportif) est limité aux enfants qui arrivent en bus et, sur demande auprès de la direction de l'école, aux PMR.

Concrètement, que fait-on ?

Aline Venderick et Marie Sauvage présentent certaines propositions réfléchies en amont du GT. Les participants sont invités à les enrichir et/ou proposer de nouvelles idées. On retient des discussions les éléments ci-après :

PRINCIPES GENERAUX :

- Une communication **adaptée au destinataire** : parents, utilisateurs du parking et de la rue, riverains, agents communaux et du CPAS (personnel administratif et ouvrier), personnel de l'école
- Différents supports de communication mais toujours le **même objectif** (la sécurité des piétons et cyclistes !) > Objectif à expliciter
- **Messages positifs** (éviter les formulations de type : « vous ne pouvez pas... »)
- Pour les rappels spécifiquement, privilégier les **supports numériques**
- Quand on parle du parking, parler du parking de l'administration communale ; l'école n'ayant pas de parking. Pourquoi ne pas questionner les enfants du Conseil communal des enfants (CCE) pour lui trouver un nouveau nom ? voire étendre la réflexion au petit parking en haut de la rue Vinâve des Stréats (celui du centre sportif s'appelant déjà du même nom).

QUOI ?

→ Signalisation et marquage

- Installer un panneau qui signale, à l'**entrée du parking**, que c'est un sens unique : panneau indicatif (la police ne peut donc pas verbaliser). Ce panneau a été validé par le SPW (cf. dia 18)

- Manque d'une signalisation adéquate pour signaler l'accès au **petit parking** en haut de la rue Vinève des Stréats
- **Rappel du visuel « rose/vert »** (proposé pour la communication écrite et présenté en réunion : cf. dia19) sur place : marquage ou autre
- Proposition de tracer de manière provisoire un **itinéraire piétons idéal** (= chemin sécuritaire pour les enfants). A réaliser pendant une opération « coup de poing » ? Quid coût et longévité du marquage ? Il est proposé de se renseigner sur les possibilités auprès d'autres communes

Pour information, Gwendoline Poty explique qu'un nouveau marquage sur la voirie va prochainement être réalisé¹.

→ Barrière(s)

- Installer une barrière manuelle (l'actuelle chaîne n'étant que peu visible, et très peu efficace). En prévoir 2 serait même idéal !

→ Documents pour les automobilistes

- Rédiger des « **cartes postales** » avec des messages à l'attention des automobilistes (propositions de textes – cf. Dias 19 et 20), à déposer notamment sur les parebrises
 - Rappel des endroits où il est autorisé de se garer (proposition du GT d'allonger la zone « verte », notamment aux places devant l'église et à l'entrée du parking du centre sportif). Vérifier si le parking de l'église est finalement pertinent, vu l'utilisation du parking par le personnel de la boucherie ?!...
 - Rappel positif des règles/consignes (proposition de reformulation du GT : « Je peux utiliser le parking et les zones vertes si j'arrive et repars avant 8h30 »)
- Des **faux « procès-verbaux »** seront réalisés par le CCE pour espérer voir tous les conducteurs respecter les consignes

NB : 1. la police peut verbaliser mais le parquet pourrait ne pas poursuivre l'infraction car le parking est en propriété privée (prop. Administration communale). Si nécessaire, la police peut néanmoins réaliser des observations contrôlées (prévention avant verbalisation).

2. Le parking étant privé, le panneau F19 pourrait être complété par un panneau additionnel de type « parking privé réservé aux « clients » et au personnel de l'administration communale » (non discuté en réunion) → A ce moment-là, la police pourrait verbaliser

→ Vidéo

- Réalisation de capsules vidéo par le CCE. Marie sauvage préparerait le scénario avec le CCE, mais quid tournage et du montage ?

→ Bâches

¹ Désormais, les abords des écoles seront divisés en trois zones. Une zone d'entrée, une zone de rappel et une zone d'éveil de proximité seront identifiées au sol. L'objectif est de maintenir l'attention des usagers de la route tout au long du tronçon couvert et de les faire ralentir plus tôt. Le message se veut progressif et ascendant, soulignant un danger potentiel par la présence d'usagers vulnérables.



<https://debue.wallonie.be/home/presse--actualites/communiqués-de-presse/presses/un-nouveau-marquage-au-sol-pour-améliorer-la-sécurité-des-enfants--aux-abords-des-écoles-fondamentales-de-wallonie.html>

- Deux bâches seront installées. La localisation est encore à préciser : sur le talus public en face de l'école et au bout de la rue, par ex. au niveau de la barrière voire sur le mur d'H. Lhoest
- Une bâche supplémentaire pourrait être envisagée pour l'accès arrière, laquelle signalerait que l'entrée est interdite (ex. de message positif : « Si tu n'arrives pas en bus, merci de faire le tour 😊 »)

→ Autres

- Adresser un **courrier à destination des riverains** les informant des différentes actions et les remerciant pour leur « patience »
- Communiquer davantage sur les **heures d'encombrement** pour que certains parents puissent si possible les éviter
- Il est également suggéré, pour la suite... :
 - De prévoir « un lieu » où déposer les **éventuelles questions, suggestions** des parents, utilisateurs du parking et de la rue, riverains, agents communaux et du CPAS (personnel administratif et ouvrier), personnel de l'école...
 - **D'enquêter** sur les habitudes de déplacement des utilisateurs du parking et de la rue
 - **Quel objectif** qualitatif et/ou quantitatif le GT veut-il atteindre en termes de diminution de nombre d'arrivées motorisées ? Un objectif clair permettrait d'évaluer plus facilement l'impact qu'auront les différentes actions de communication envisagées

NB : La question de l'installation de caméra (même fausse) est discutée, mais non retenue

QUAND ?

- Régulièrement, à chaque « rentrée » scolaire pour le rappel email aux parents et les cartes postales aux automobilistes (après chaque période de congé)
- Débuter les actions mi-mai 2024, avec les cartes postales et les fausses contraventions (si elles sont prêtes)
- Lancement effectif des actions de communication « en force » à la rentrée (août 2024) avec un focus lors de la semaine de la mobilité (septembre 2024)

QUI FAIT QUOI ?

Conseil communal des enfants	- Fausses contraventions - Dénomination des différents parkings - Vidéos (en collaboration avec Marie Sauvage et Véronique Pacolet. Voir également auprès d'Alexandre Marchand)
Gwendoline > le Collège	- Barrière(s) - Budget pour la vidéo ?
Marie Sauvage	- Cartes postales et bâches (message + créations visuelles) - Courrier aux riverains - Vidéos en collaboration avec le CCE
Catherine Godbille	- Mails aux parents - Contacts avec le CCE
Aline Venderick	- Signalisation et marquage (en collaboration avec la police)
Police	- Signalisation et marquage (en collaboration avec Aline) - Observations contrôlées, éventuelle verbalisation au moment opportun

Les membres du GT	- Relecture des « documents » - Toute autre aide est la bienvenue 😊
Tous	- Partage d'exemples de marquage au sol aux abords des écoles

2. Relance d'un DEPOSE MINUTE à l'école de Verlaine : échanges suivis d'une mise en œuvre effective

Aurélié Maron rappelle les **deux suggestions** :

- Organiser une opération « coup de poing » pour relancer le dépose-minute
- Communiquer sur cette opération :
 - En collaboration avec la zone de police
 - En distribuant un document explicatif aux parents-automobilistes

Elle explique également l'avis remis par la police :

Il existait auparavant un dépose-minute, mais les panneaux ont été enlevés (à la demande de la police), notamment à cause du non-respect des « consignes » du dépose-minute. L'arrêt du véhicule est autorisé mais il est interdit de se stationner dans la zone prévue à cet effet.

- La police confirme également, pour que cette nouvelle tentative fonctionne, de **bien communiquer** sur place (marquage et signalisation) mais surtout auprès des parents (dates du « test » et consignes pour un bon fonctionnement)

Attention, étant donné qu'il s'agit d'une phase « test », il n'y aura pas de panneaux réglementaires, et donc pas d'action de la police possible (pas de verbalisation possible) en cas de non-respect.

Enfin, concernant la **localisation de l'emplacement réservé au dépose-minute**, il n'est pas envisageable qu'il soit sur le parking du centre sportif (présence policière insuffisante pour être partout). Une nouvelle zone (étendue en voirie) sera donc testée rue Vinâve des Stréats.

Le nouvel emplacement propose ainsi 3 places de plus que le dépose-minute précédent, avec condamnation de l'emplacement anciennement réservé au bus.



Réactions des participants aux questions et autres propositions :

- Quand, quelle durée ?

3 semaines de test : semaine du 27 mai, du 03 juin et du 10 juin 2024.

- 2 semaines avec la présence de membres du GT puis 1 semaine sans !

Quid de la communication (et des suites) la semaine du 17 juin ?! ...

- ☞ Si tout se passe bien uniquement, le test se poursuivra naturellement jusqu'à la fin de l'année scolaire.... Avec une relance à la rentrée, fin août, avec la présentation des stewards
- ☞ Dans le cas contraire, il prendra fin le vendredi 14 juin

- Qui ?

Présence policière, mais pas que... Min. 2 membres du GT seront sur place pour donner des explications aux parents

- Et pourquoi pas forcer le trait en mode « steward » ?!...

- Quelle communication ?

Localisation de l'emplacement :

- ✓ Visualisation de l'emplacement : bande provisoire utilisée par le service travaux (quelle couleur ? autre que rouge vert et jaune). Le marquage doit être « compatible » avec le projet de marquage présenté en réunion par Gwendoline Poty (voir ci-avant)
- ✓ Deux panneaux « dépose-minute » plastifiés seront réalisés au format A3 dans un premier temps (ils seront remplacés par de « vrais panneaux » si le test s'avère concluant)

Communication auprès des parents

- En amont
 - ☞ Dates à insérer dans le mini-PCDR (qui sera distribué en toutes-boîtes la semaine du 22 avril)
 - ☞ Mail aux parents
 - ☞ Affiche(s) à réaliser à la fête de l'école, le 20 avril
 - ☞ Bâche à installer sur le mur du CPAS pour informer les parents du démarrage du test
- Les jours du « test »
 - ☞ Horaire affiché : entre 8h15 et 9h15 : arrêt autorisé (pas le stationnement !)
 - ☞ Bénévoles (« stewards ») présents de 8h30 à 9h15
 - ☞ Distribution de pommes ou de chocolats « merci » (ou autre petit cadeau)
 - ☞ Faux « procès-verbaux » réalisés par le CCE pour espérer voir tous les conducteurs respecter les consignes

NB : Si pérennisation du test, il faudra réfléchir à une communication permanente. Il est déjà proposé d'ajouter une communication à ce sujet dans la farde d'informations que reçoivent les parents lors de l'inscription de leur enfant à l'école.

QUI FAIT QUOI ?

Conseil communal des enfants	- Fausses contraventions - Affiches pour la fête de l'école
Marie Sauvage	- Proposition de bâche à installer sur le mur du CPAS
Catherine Godbille	- Mails aux parents
Aline Venderick	- Vérification insertion dates dans le mini-PCDR - Signalisation (réalisation des panneaux A3) et marquage (en collaboration avec la police)

	- Autorisation pour acheter & offrir un cadeau aux « bons élèves »
Police	- Signalisation et marquage (en collaboration avec Aline) - Observations contrôlées
Les membres du GT	- Relecture des « documents » - Inscription pour être « steward » 😊

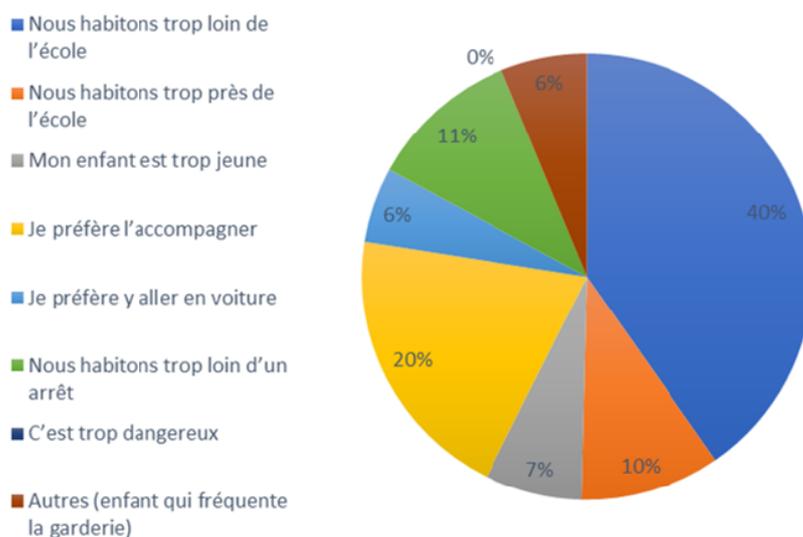
3. Nouvelle édition du PEDIBUS au printemps 2024

Audrey Wanzoul rappelle les **enseignements tirés** suite à l'organisation du pédibus en septembre 2023 :

- ✓ Le projet est « tributaire » de la météo
- ✓ Le projet, et sa pérennisation, repose sur le groupe (accompagnateurs bénévoles)
- ✓ Les itinéraires empruntés sont en partie (seulement) sécurisés
- ✓ Le projet a eu peu d'impact sur le désengorgement de la rue Vinâve des Stréats
- ✓ Le projet est-il à élargir aux (instit' des) classes maternelles ?
- ✓ Le projet n'est pas accessible à tous !

Et les **raisons** pour lesquelles la majorité des répondants à l'évaluation du **pédibus** n'y ont **pas pris part** :

Pourquoi 89% des répondants n'ont pas participé ? **Pour quelles raisons ?**



Commentaires complémentaires :

- Enfant qui fréquente la garderie (19 pers. soit 15% des répondants)
- Obligation de respecter un horaire précis (4 pers.)
- Enfant qui prend le bus (3 pers.)
- Enfant qui vient déjà à pied
- Parent qui travaille sur le site de l'école
- Sans intérêt

Audrey Wanzoul poursuit en interrogeant les participants sur les **objectifs poursuivis par la mise en place d'un pédibus**. Après discussion, il en ressort que « désengorger la rue Vinâve des Stréats » est un objectif illusoire ! Les 3 actions discutées ce soir (communication- dépose minute – pédibus) impacteront nécessairement le trafic dans la rue, mais cela ne doit pas être

un objectif en soi (sous peine de démotiver le GT). L'objectif prioritaire est de **sécuriser les usagers faibles** (piétons et cyclistes) en collaborant notamment avec l'école. Et indirectement, cela fluidifiera la rue Vinâve des Stréats.

Concrètement, que fait-on ?

En plénière, les participants discutent, échangent et se mettent d'accord sur les éléments suivants :

QUAND ?

La semaine du 15 avril, tous les matins. Attention aux jours de levée des poubelles, les trottoirs étant difficilement accessibles > prévoir ces jours-là un bénévole supplémentaire !

QUELLES CLASSES ?

Dès la 3^{ième} maternelle (jusqu'en 6^{ième} primaire). Néanmoins, les petit frère/petite sœur de maternelle seront acceptés. Au moment de leur éventuelle inscription, il sera vérifié (au cas par cas, selon leur âge et l'itinéraire à emprunter) s'il est possible d'accueillir les plus jeunes > 2,5- 3ans.

QUELLE COMMUNICATION ?

Directement au retour des congés de détente : la semaine du 11 mars 2024

- Communication identique à la première édition : email aux parents, toutes mallettes
- QR code dans le journal de classe
- Vidéo du SPW (<https://www.youtube.com/watch?v=8qvJfzaByoU>) à diffuser et à personnaliser en utilisant des photos et vidéos du test réalisé à Verlaine en septembre 2023 (sous réserve d'accord du SPW et en veillant à ne pas reconnaître les enfants). Il est proposé, après la deuxième édition au printemps 2024, de réaliser une vidéo spécifique à Verlaine (utile si de nouvelles éditions voient le jour)
- Installer, **dès début avril**, les panneaux « Pédibus » aux différents arrêts pour davantage de visibilité du projet (et y indiquer les dates de l'action)

QUI IMPLIQUER ?

○ **L'école**

- ☞ Relayer au moment opportun les différents supports de communication
- ☞ Inviter les enseignants à faire le trajet avec les enfants durant les heures de cours, quelques jours avant le début de l'action
- ☞ Encourager les enseignants à participer en tant que bénévole (les enfants seront davantage motivés à faire le trajet avec leur instituteur/trice)
- ☞ Utiliser à nouveau « Emile, le serpent mobile » ou créer un équivalent pour motiver les enfants. Les bénévoles distribueront une gommette aux enfants qui participeront ; gommette à coller en arrivant en classe

○ **Le Conseil communal des enfants**

- ☞ Passage dans les classes pour faire la promotion du projet

○ **Les membres du GT**

- ☞ Appel pour être accompagnateurs-bénévoles

ITINERAIRES

Les membres du GT reçoivent en même temps que le compte-rendu les itinéraires 2023 et transmettront à Aline Venderick leurs propositions d'amélioration² pour le 11 mars au plus tard. En réunion, il est déjà discuté :

- La possibilité d'ajouter (1 jour seulement) un nouvel itinéraire depuis Bodegnée (départ à l'église) : Michèle Denis se propose pour accompagner les enfants. Prévoir un véhicule pour transporter les malles
- Démarrer au 1^{er} arrêt 10 minutes plus tard (que lors du test de septembre 2023) semble possible
- Ne pas prendre des enfants en cours d'itinéraire
- NEW ! Arrivée possible par l'arrière de l'école (via le parking du centre sportif) Quid si d'autres enfants qui ne participent pas au pédibus veulent entrer par derrière également ?!...

DIVERS

- Souhait des bénévoles de voir simplifier les supports administratifs
- Important de garder un contact téléphonique parent/bénévole (pour informer d'un éventuel retard, ...)
- Pas de changement à prévoir au niveau du matériel pour les bénévoles, c'était très bien
- Gilets pour les enfants : idéalement, en prévoir de taille supérieure (difficile de le faire passer au-dessus des malles)

QUI FAIT QUOI ?

Conseil communal des enfants	- Préparation du texte pour passer dans les classes
Catherine Godbille	- Communication auprès des parents, des enseignants et des élèves (voir ci-avant)
Aline Venderick	- Communication avec l'école et le GT, coordination et gestion du projet (en ce compris le matériel) - Signalisation
Les membres du GT	- Relecture des « documents » - Inscription pour être accompagnateurs-bénévoles 😊

• ² sur base de leur expérience et des enseignements tirés mais également compte tenu des demandes formulées dans le cadre de l'évaluation réalisée auprès des parents. A titre d'exemple, ajouter un arrêt à la pizzeria, sur la Grand route, ...

Une réunion pour finaliser la préparation du pédibus est fixée le **lundi 8 avril à 18h** au CPAS.
Les membres du GT seront convoqués au moment opportun.

Calendrier récapitulatif

